

VERS LA DURABILITÉ : NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES POUR LES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN AU CANADA



Dans le cadre de sa Politique de durabilité, Translink (à gauche) fait la promotion du vélo comme complément important au transport en commun dans la région métropolitaine de Vancouver. La nouvelle gare d'autobus de Sorel-Tracy, au Québec (en haut à droite), est conçue dans un souci d'efficacité énergétique optimale. Calgary Transit (en bas à droite) utilise l'énergie éolienne pour faire rouler son CTrain, et vise à réduire la marche au ralenti sur ses véhicules.

La durabilité est synonyme de bon sens économique. En utilisant les ressources avec soin, en améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant les déchets, les entreprises du monde entier accroissent leur compétitivité et leur rentabilité.

Le transport en commun n'est pas différent. Les réseaux de transport en commun utilisent les stratégies de durabilité pour répondre aux attentes des clients, recruter et retenir les employés et répondre aux demandes du public en matière de responsabilisation, de réceptivité et de transparence. Ce sont également des modèles efficaces, car en raison de leurs liens étroits avec le public, les clients, les fournisseurs et les parties intéressées, ils peuvent les amener à opter pour la durabilité. Mais plus important encore, des réseaux de transport en commun agiles et avant-gardistes jouent un rôle clé en aidant les collectivités à définir des réponses novatrices et intégrées face aux nouveaux défis.

Le transport en commun est un élément clé pour relever les défis de durabilité au Canada. La mobilité motorisée est essentielle à la santé sociale et économique, mais elle consomme également des ressources précieuses et a des incidences sur notre santé, le climat, la flore et la faune. Le transport en commun joue un rôle important : tout en

assurant notre mobilité, il permet d'équilibrer les contraintes et les besoins environnementaux, sociétaux et économiques.

Grâce au financement de Transports Canada, l'ACTU a élaboré de nouvelles directives pour aider les réseaux de transport en commun à intégrer la durabilité au sein de leur organisation et leurs activités. S'appuyant sur l'expérience internationale, les *Pratiques de durabilité pour le transport en commun* (disponible à www.cutaactu.ca) présentent des objectifs et des approches, et démontrent les efforts de nombreux réseaux canadiens, tout en reconnaissant leurs particularités en termes de taille, de priorités, de capacités et de ressources.

Durabilité et transport en commun

Les nouvelles lignes directrices sur la durabilité s'inscrivent dans la foulée des autres efforts de l'ACTU visant à promouvoir la durabilité par des initiatives locales et globales d'éducation et de sensibilisation. L'ACTU a notamment publié en 2009 le document *Vision 2040 : Fixer le cap pour l'avenir*, une feuille de route décrivant le rôle du transport en commun afin d'assurer la viabilité, la robustesse économique et la salubrité environnementale des collectivités canadiennes.

Plus récemment, l'ACTU a élaboré, dans son Initiative des indicateurs de durabilité, un cadre pour les rapports sur la durabilité pour les réseaux de transport en commun. Les indicateurs recommandés permettront de déceler plus facilement les principales tendances et d'établir des comparaisons entre les membres de l'ACTU. Certains de ces indicateurs sont obligatoires, d'autres à déclaration volontaire, ils tiennent compte des différences dans la taille et les capacités des membres de l'ACTU et ils permettent aux petits réseaux de mettre en place leurs programmes progressivement. Ces indicateurs ont été intégrés aux lignes directrices de l'ACTU sur la durabilité (voir le début du tableau sur la page ci-contre).

La voie vers la durabilité

De nombreuses et bonnes raisons militent en faveur de la durabilité dans le transport en commun. Les réseaux de transport en commun veulent peut-être se présenter en champion de la durabilité aux yeux du public et obtenir l'aval de leurs actionnaires et de leurs clients. Ils souhaitent attirer et conserver du personnel de haut calibre et améliorer le moral en milieu de travail. Ils cherchent peut-être à mieux gérer les risques et à minimiser leurs impacts sur l'environnement et les collectivités desservies. Ou encore, ils veulent accroître leur efficacité et améliorer leur rentabilité.

Pour ces différentes raisons, les réseaux canadiens cherchent à accroître le caractère durable de leurs activités. En règle générale, on constate qu'il faut investir tôt en début de projet dans les nouvelles technologies, l'écologisation des bâtiments et d'autres changements organisationnels. Toutefois, les coûts initiaux se traduiront par un rendement financier et une foule d'autres avantages – ce qui signifie que la valeur réelle des améliorations durables ne peut être mesurée que par une comptabilisation des coûts totaux d'un projet pendant son cycle de vie complet.

Les réseaux de transport en commun intègrent les principes du développement durable habituellement selon un processus en cinq étapes :

- **Reconnaître** les possibilités et les défis clés, et la nécessité de faire la transition vers la durabilité.
- **Acquérir des connaissances** pour mieux comprendre les impacts régionaux et globaux de l'organisation, et définir des solutions pouvant remplacer les pratiques actuelles.
- **Mobiliser** le personnel et les parties intéressées afin d'évaluer et de réorienter les mentalités des employés, les attentes des clients et les perspectives de l'organisation.
- **Rendre** le personnel et les parties intéressées plus autonomes afin de traduire les principes de la durabilité en réalités opérationnelles grâce aux nouvelles structures, responsabilités, procédures et ressources organisationnelles.

- **Mettre en œuvre** les mesures nécessaires.

Ce processus en cinq étapes n'est ni linéaire ni fini. L'objectif stratégique de développement durable s'appuie sur un cycle d'amélioration continue (voir la figure ci-dessous) dans lequel les résultats des mesures du rendement servent à élaborer les plans futurs. Le suivi aide non seulement les organisations à comprendre si leurs mesures sont efficaces, mais aussi à faire des ajustements et à assurer leur responsabilité envers les parties intéressées. En faisant rapport sur leurs réalisations en matière de durabilité, les organisations améliorent à la fois leurs relations publiques et la satisfaction du personnel.

Que se fait-il ailleurs dans le monde?

Plusieurs organisations internationales vouées au transport en commun reconnaissent l'impact de ce secteur sur la durabilité, et se sont engagées à améliorer les résultats pour les collectivités desservies par leurs membres, leurs clients et leurs employés.

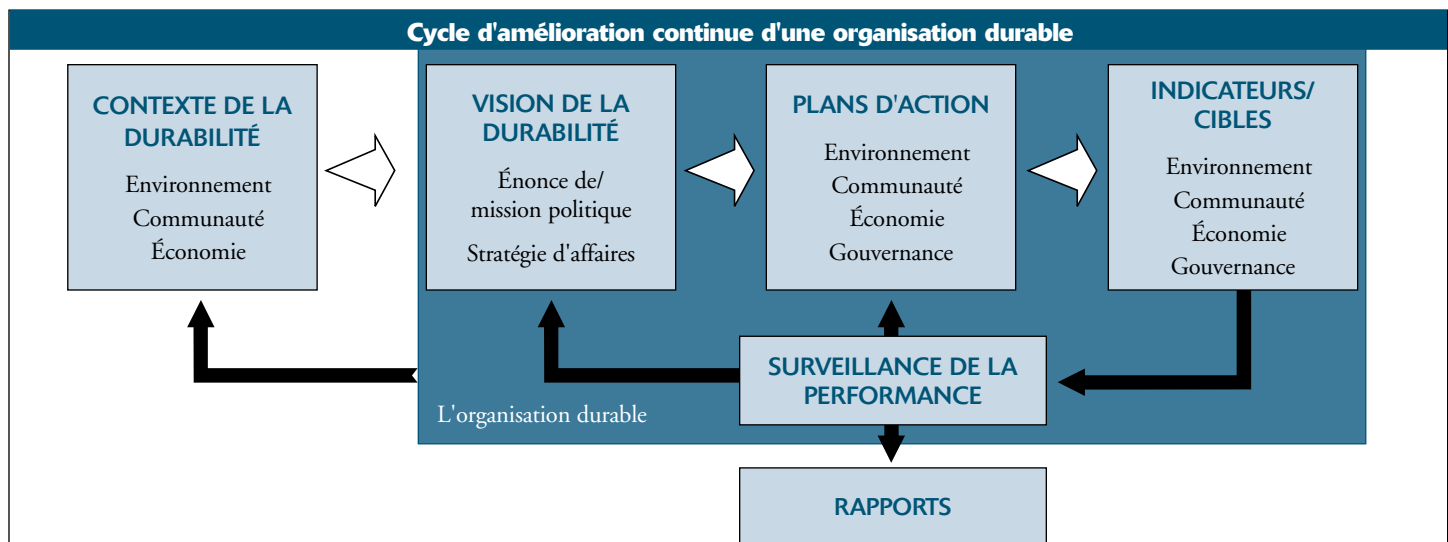
Cadre de divulgation sur la durabilité de l'UITP. L'Association internationale des transports publics (UITP) a établi sa Charte du développement durable en 2003. Les signataires de la Charte sont tenus de faire rapport sur leur performance environnementale, sociale et économique, et sur leur structure de gouvernance. En 2009, l'UITP a mis à l'essai pour deux ans un cadre de rapports sur la durabilité que les signataires de la Charte utiliseront pour surveiller et mesurer leur performance. L'ACTU a été l'un des signataires originaux de la Charte de l'UITP et elle encourage les membres à faire de même, et certains devraient le faire dans un proche avenir.

Information : www.uitp.org/sustainabledevelopment

Initiative d'engagement envers la durabilité de l'APTA.

L'American Public Transportation Association (APTA) appelle ses membres à s'engager envers une série de mesures de durabilité, à appliquer une liste de contrôle des processus et à atteindre des objectifs spécifiques pour les critères de durabilité. Les signataires doivent satisfaire aux critères minimaux, notamment faire du développement durable un objectif stratégique, identifier un champion au sein de l'organisation, engager des ressources et établir des programmes de sensibilisation ou de formation du personnel. Ils doivent aussi mesurer et communiquer les impacts de leurs actions chaque année, grâce à des indicateurs comme la consommation d'eau et d'énergie, la pollution de l'air et de l'eau, les émissions de carbone, la production et le recyclage de déchets.

Information : www.apta.com/sustainability



Réalisation du changement

L'expérience des réseaux canadiens de transport en commun montre que les plans de durabilité sont plus susceptibles de réussir si une vision stratégique s'accompagne de mesures progressives selon un calendrier réaliste. Les petits réseaux, en particulier, doivent équilibrer leurs objectifs avec leurs ressources limitées et leurs contraintes de temps. Plusieurs autres facteurs de succès ont également été constatés :

- La durabilité doit faire partie intégrante de l'organisation, plutôt qu'être un autre ajout visant à améliorer et élargir les initiatives et processus existants.
- Assurer la durabilité est une priorité pour l'ensemble de l'organisation avec le soutien de la direction, et il faut établir des lignes claires de responsabilité pour la mise en œuvre, le suivi et les rapports.
- Former des partenariats et partager les expériences avec d'autres organisations afin de tirer leçon des projets réussis et des pratiques exemplaires.

- Mobiliser le personnel et les parties intéressées afin d'assurer l'adéquation et la pertinence des mesures, et pour renforcer le soutien et l'enthousiasme.
- Maintenir un point de vue réaliste et reconnaître la nécessité de l'engagement à long terme et des mesures à court terme.
- Mesurer les progrès réalisés afin d'assurer une amélioration continue dans les domaines prioritaires, avec des rapports réguliers et transparents.

Les réseaux de transport en commun au Canada peuvent tabler sur leur visibilité publique, leurs effectifs, leur clientèle et leur pouvoir d'achat pour sensibiliser et promouvoir les pratiques de durabilité chez les clients, les fournisseurs, les parties intéressées et les organisations homologues. Ils peuvent partager les résultats et les pratiques exemplaires, se présenter comme champion et modèle en matière de durabilité, et collaborer avec d'autres organisations en vue des changements à long terme. Avec l'aide de l'ACTU, ils demeureront des leaders importants de la transition vers la durabilité aux niveaux régional, national et mondial.

Objectifs, mesures et indicateurs de durabilité

Les renseignements suivants sont fondés sur le rapport *Pratiques de durabilité pour le transport en commun* de l'ACTU, disponible à www.cutaactu.ca. Veuillez noter que les mesures proposées et les indicateurs possibles ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Certains

indicateurs sont déjà déclarés par les membres de l'ACTU, certains étant obligatoires ou à déclaration volontaire, tandis que d'autres sont des exemples de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport pour avoir une liste complète et détaillée.

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE		
<p>Réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des conducteurs • Programmes rigoureux de maintenance régulière • Rendement énergétique des véhicules et des installations • Approvisionnement en énergie renouvelable <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie des véhicules productifs • Émissions de GES par les véhicules • Consommation d'énergie et de carburant des véhicules improductifs • Consommation d'énergie et de carburant par les installations de transport en commun 	<p>Qualité de l'air et bruit</p> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques anti-ralenti • Ajout de filtres et de pièges à particules sur les véhicules • Carburants à faible teneur en soufre • Véhicules moins polluants et moins bruyants • Insonorisation des infrastructures <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA) par les véhicules de transport en commun • Nombre et types d'initiatives visant à réduire les PCA et le bruit 	<p>Utilisation des ressources, réduction des déchets et recyclage</p> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déchets • Réutilisation et recyclage des équipements et des produits • Séparation et recyclage des déchets laissés par les usagers • Utilisation des produits biodégradables, compostables et contenant des matières renouvelables ou recyclées <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité de matières consommées et recyclées • Proportion de matières consommées provenant de sources recyclées • Proportion des matières recyclables dans les véhicules neufs • Nombre et type d'initiatives visant à réduire les déchets et à promouvoir la réutilisation et le recyclage
<p>Conception écologique et construction durable</p> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception écologique des nouvelles installations <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type de mesures visant à réduire la consommation d'énergie, d'eau et de ressources par les installations 	<p>Utilisation et qualité de l'eau</p> <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conservation de l'eau pour le lavage et le nettoyage • Traitement des eaux de ruissellement provenant de zones de stationnement • Systèmes de récupération des eaux usées • Collecte des eaux pluviales et des eaux de fonte des neiges • Procédures de prévention des déversements et formation des employés <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'eau potable et rejets de polluants dans l'eau • Nombre et types de mesures visant à réduire la consommation d'eau et améliorer la qualité de l'eau 	

Suite page suivante

IMPACTS SOCIÉTAUX		DURABILITÉ ÉCONOMIQUE
Intégration du transport en commun et de l'aménagement urbain <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariats avec les services locaux de planification et de développement pour promouvoir le développement axé sur le transport en commun Politiques municipales soutenant le transport en commun et les modes actifs Mesures de gestion de la demande du transport <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de capture des corridors de transport en commun Attrait des corridors de transport en commun (population et emploi) Nombre et types d'initiatives visant à promouvoir l'aménagement à haute densité le long des principaux corridors 	Inclusion sociale et accessibilité <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation des conducteurs en vue d'améliorer le service aux personnes handicapées Programmes de formation des personnes handicapées au sujet des déplacements Véhicules et infrastructures sans obstacle Renseignements sur les trajets pour les personnes souffrant de déficiences sensorielles et celles dont la première langue n'est ni l'anglais, ni le français Annonce et affichage des renseignements sur les trajets dans les véhicules, aux arrêts et aux stations Boucles magnétiques aux points de contact avec les clients pour les personnes ayant une déficience auditive Systèmes de signalisation sonore et tactile Systèmes conviviaux permettant aux clients de formuler leurs commentaires <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion du parc de véhicules qui est accessible aux personnes handicapées Proportion de l'infrastructure de transport en commun qui est accessible aux personnes handicapées Initiatives pour améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience auditive ou visuelle 	Vitalité économique <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés, niveaux de qualification et statut des emplois Recours aux fournisseurs locaux et au recrutement local Planification du transport en commun pour soutenir la revitalisation des quartiers Mise à profit de la hausse des prix de l'immobilier pour générer des investissements dans le transport en commun <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion des fournisseurs locaux Proportion des dépenses chez les fournisseurs locaux
Santé et forme physique de la population <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Pistes cyclables et pédestres accessibles, sûres et balisées menant aux arrêts et aux stations Possibilité pour les cyclistes de placer leurs vélos sur les véhicules de transport Stationnements sûrs pour les vélos aux arrêts et aux stations Installations en bout de ligne (douches, vestiaires, casiers) sur les principales routes <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion du parc de véhicules pouvant recevoir des vélos Capacité de stationnement des vélos aux arrêts et aux stations de transport en commun 	Satisfaction de la clientèle et de la communauté <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyens clairs et accessibles pour formuler des commentaires, des requêtes et des plaintes Réponses fiables aux commentaires, requêtes et plaintes Systèmes permettant d'assurer la consignation et la divulgation des problèmes Participation du public et des parties intéressées aux plans et aux projets <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveaux de satisfaction des clients 	Abordabilité <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Tarifification abordable pour les groupes à faible revenu, les personnes âgées, les jeunes et les étudiants Laissez-passer aux personnes qui en ont besoin <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Tarif moyen Tarifs par catégorie Disponibilité de tarifs réduits
Sécurité <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation des conducteurs sur la sécurité et sur l'abus des drogues et de l'alcool Inspection et entretien préventif des véhicules Octroi de pouvoirs policiers à un personnel spécialement formé Systèmes d'appel d'urgence aux arrêts et aux stations Surveillance vidéo des véhicules, des arrêts et des stations Arrêts nocturnes sur demande Meilleure conception des espaces autour des arrêts d'autobus, y compris la promotion des principes PCAM (Prévention du crime par l'aménagement du milieu) <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Incidence des décès, des blessures et des dégâts matériels dans le transport en commun Nombre d'incidents de sécurité signalés à bord des véhicules ou dans les installations Nombre et type d'initiatives visant à améliorer la sécurité du transport 	Bien-être des employés <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversité des effectifs et sécurité d'emploi Formation des employés Politiques et mesures pour assurer la santé et la sécurité des employés Conciliation travail-vie personnelle et flexibilité en milieu de travail <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés syndiqués 	Financement influant sur le choix des modes de déplacement <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec les gouvernements pour assurer le financement du transport en commun Pressions pour que les municipalités puissent générer des revenus par le péage des automobilistes et la taxe sur le stationnement <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion des fonds de fonctionnement du transport en commun provenant de sources autres que les tarifs et les impôts fonciers
		Achats durables <p>Mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Politiques d'achats durables et formation du personnel Préférence accordée aux produits éthiques, écologiques, recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables Prise en compte, dans les décisions d'achat, des coûts totaux des biens pendant leur durée de vie <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre et type d'initiatives visant à harmoniser les pratiques d'achat avec les principes de durabilité